

## De modeste à force marquante au centre

**1958, le PEV gagne son premier siège au sein du Grand Conseil. Ce qui a débuté de manière modeste, est devenu un succès impressionnant. Le PEV a progressivement renforcé son profil et sa force. En 1994, il crée son propre groupe et se profile peu à peu au sein du Grand Conseil comme une force marquante de cohésion se situant au centre.**

Une percée importante au niveau cantonal fut obtenue à la fin des années 50. Lors des élections du Grand Conseil de 1958, le PEV, ville de Berne, obtient pour la première fois de son histoire un siège au sein du Grand Conseil grâce au conseiller de Ville **Alfred Wachter**. En 1960, Wachter décéda en cours de mandat et **Emil Ernst Ronner**, écrivain et conseiller de Ville, lui succéda. Lors des élections du Grand conseil de 1966, ce siège fut toutefois perdu. Cependant, cette même année, **Willy Linder**, représentant du PEV Thoune, propriétaire d'une laiterie, fut élu en se présentant sur une liste du Parti des paysans, artisans et indépendants (PAI, devenu UDC en 1971). Linder resta en fonction jusqu'en 1978. Le PEV est ainsi représenté de manière ininterrompue au sein du Grand Conseil depuis 1958. En 1970, le siège du PEV de la Ville de Berne fut reconquis. Après qu'**Hanspeter Aebischer**, conseiller de Ville élu, a dû, très rapidement, se retirer pour des raisons de santé, **Hans Aebi**, de Bolligen, lui succéda. Il exerça son mandat jusqu'en 1980. Les deux députés au Grand Conseil du PEV rejoignirent le groupe UDC. L'ancien PAB fut pendant longtemps considéré comme étant le parti avec lequel nous avons le plus de points communs. En campagne, beaucoup de ses membres étaient engagés dans les églises.

### Sièges supplémentaires

Dès 1971, le PEV vécut une croissance marquante grâce à l'introduction du vote pour les femmes. En 1974, le PEV obtint un nouveau siège dans le cercle électoral «Berne-Campagne» grâce à **Otto Zwygart jun.** Dans les années 70, le PEV prit de plus en plus conscience de son positionnement en tant que parti du centre. C'est pourquoi, la création d'un groupe avec l'Alliance des Indépendants (AdI) en 1979 fut presque une évidence. D'autant plus qu'une année auparavant, le PEV obtenait, avec **Hans Moser**, un siège supplémentaire dans le district de Konolfingen. La longue collaboration du PEV avec l'AdI se révéla être très fructueuse. Les deux partis parvinrent à se positionner et à se profiler au sein du Grand Conseil en tant que groupe du centre.

En 1982, le PEV obtint un siège supplémentaire dans les districts de Frutigen, Berthoud et Thoune et comptait alors sept sièges au Grand Conseil. En 1984, la première femme PEV, **Maria Schaer-Lüthi** intégra le Parlement cantonal. Après l'apogée de 1982, le PEV expérimenta une courte phase de faiblesse. Un siège fut perdu en 1986 et en 1990 le Grand Conseil ne comptait plus que quatre membres du PEV. Toutefois, la part électorale totale se montait à 3,4% ce qui avec les 200 membres du Grand Conseil de l'époque aurait dû suffire pour plus de sièges.

### En hausse depuis 1994

En 1994 déjà, le PEV obtint, grâce à une part électorale de 4,0%, sept sièges au sein du Grand Conseil se retrouvant ainsi à un niveau semblable à celui de 1982. Il reconquit les sièges perdus de Konolfingen et de Berthoud et gagna pour la première fois un siège dans l'Haute-Argovie. Au grand dam de l'AdI, le PEV décida en 1994 de créer pour la première fois son propre groupe. Celui-ci peut être fier des nombreux succès obtenus. Grâce à un travail de développement et un travail au niveau de la base ainsi que grâce à des apparentements de liste, le groupe s'agrandit en 1998 pour atteindre 8 membres (force électorale de 4,4%). En 2002, il comptait 11 membres (6,0%) et en 2006 il atteignait son maximum de 13 membres (7,3%) et cela, soulignons-le, malgré la réduction des membres du Grand Conseil de 200 à 160 membres! Cet essor est en grande partie dû au Secrétaire général et stratège du PEV **Ruedi Löffel**, qui fut lui-même élu au sein du Grand Conseil en 2002. La hausse massive de la part électorale dont nous avons profité dans les années 1990 était principalement due aux électeurs UDC insatisfaits et opposés au nouveau tournant de leur parti. Le PEV représentait pour eux une alternative raisonnable. Avec la création du BDP, les anciens électeurs de l'UDC ont retrouvé une nouvelle-ancienne patrie, une renaissance de l'ancien PAP. Cela a conduit, lors des élections du Grand Conseil en 2010, à une baisse des parts électorales en faveur du PEV (5,9%) et une perte douloureuse de sièges



dans les districts de la ville de Berne, de Bienne–Seeland, Mittelland septentrional et la Haute-Argovie.

### Premier siège romand

Cependant, le gain d'un siège dans le Jura bernois grâce à **Patrick Gsteiger** fut réjouissant. Cela permit au groupe PEV d'être, pour la première fois, représenté dans la partie francophone du canton et compta, dès 2010, 10 membres siégeant au sein du Grand Conseil. En 2014, deux sièges purent être reconquis (12 sièges avec 6,4% de l'électorat), qui durent malheureusement à nouveau être cédés en 2018 (10 sièges, 6,2%). Depuis 2014, le PEV représente les neuf cercles électoraux au sein du Grand Conseil grâce à un ou une député-e au minimum par cercle électoral.

Au sein du Grand Conseil, le PEV est devenu peu à peu une force importante de cohésion au centre. Au cours de cette année de jubilé, le PEV est représenté dans toutes les commissions de surveillance et de domaines spécifiques grâce à au moins un membre et est également présent là où les jalons importants sont posés dans l'optique

des décisions prises en plénum. Les membres du PEV ont lancé de nombreux projets de réformes et contribuent activement à forger les lois cantonales, comme par exemple en matière de frein à l'endettement, de réformes des droits politiques, de la protection face à la fumée passive, de la stratégie familiale, de l'introduction de cours de naturalisation, de stratégie sur l'eau, de l'introduction d'un concept d'encouragement précocé, de soins palliatifs, de l'accroissement de l'efficacité dans l'administration ou encore de la stratégie d'E-Government. À deux reprises, le PEV a fourni un président pour le Grand Conseil: **Heinz Dätwyler** (2004/05) et **Marc Jost** (2015/16).

*Heiner Studer / Philippe Messerli*

### LES DÉPUTÉS DU PEV

La liste des députés au Grand Conseil se trouve à la page 5, celle des conseillers nationaux à la page 7.